



En exercice : 59
Présents : 54
Votants : 58

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 avril 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVEILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES SAINT GAULT
RENAZÉ
SAINT AIGNAN SUR ROË
SAINT ERBLON
SAINT MARTIN DU LIMET
SAINT MICHEL DE LA ROË
SAINT POIX
SAINT QUENTIN LES ANGES
SAINT SATURNIN DU LIMET
SENONNES
SIMPLÉ

TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jean-Luc, titulaire
TISON Hervé, BECQUET Vincent, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
/
De GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire,
GOHIER Odile, titulaire
BASLÉ Jérôme, titulaire
BERSON Christian, titulaire
TESSIER Jean-Pierre, titulaire
GAROT Rémi, titulaire
CHADELAUD Gaétan, titulaire
COURNÉ Noëlle, suppléante
JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
/
MÉZIÈRES Hervé, titulaire,
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
BONNIER Stéphane, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LÉFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, BALOCHE Dorinne, titulaires
GUILLET Vincent, PELTIER Alexandra, titulaires
JONCHERAY Quentin, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
ROGER Steve, titulaire
POIRIER Bruno, titulaire
BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BRETON Robert (Courbeveille), AMBROIS Jean-Noël (Courbeveille), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), JULIOT Thierry (La Rouaudière), CHABOT Hervé (Laubrières), BURET Nelly (Laubrières), LE GUENNEC Aurélie (Renazé), SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé le Vivien)

Étaient absents : /

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Daniel GOUPILLAT a donné pouvoir à Marie-Noëlle HINCELIN
Aurélie LE GUENNEC a donné pouvoir à Tanguy PROD'HOMME

Hervé CHABOT a donné pouvoir à Christian BERSON
Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Willy GAUMÉ

Secrétaire de Séance : Élu **M. Hervé TISON**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-04/108 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du : 27 avril 2026

**OBJET 2026-04/108 : RESSOURCES HUMAINES
REPRESENTANTS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL**

M. Clément BEUCHER, Vice-président en charge des Ressources Humaines, rappelle au Conseil Communautaire qu'un Comité Social Territorial commun entre la Communauté de Communes du Pays de Craon et le CIAS du Pays de Craon est actuellement en place.

Un nombre de représentants du personnel titulaire a été fixé au nombre de 3 titulaires et de 3 suppléants et il a été décidé le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités égal à celui des représentants du personnel titulaire, soit 3 (chaque titulaire ayant également un suppléant).

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code général de la fonction publique

Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment l'article 6

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 54

Votants : 58 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (58 votants)

- ⇒ **DÉSIGNE** en qualité de membres du Comité Social Territorial représentant la Communauté de Communes du Pays de Craon et le CIAS du Pays de Craon, pour la durée du mandat, les élus suivants :

Représentants titulaires	Représentant suppléants
LANGOUËT Christophe	GAUBERT Jean-Eudes
BEUCHER Clément	GUINEHEUX Dominique
GUIARD Philippe	RAGARU Edit

- ⇒ **DÉSIGNE M. Christophe LANGOUËT** qui assurera la présidence du Comité Social Territorial ;

- ⇒ **DÉSIGNE M. Clément BEUCHER** comme président suppléant en l'absence de M. Christophe LANGOUËT, président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260427-DELIB202604108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/05/2026

Affichage : 05/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 4 mai 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe LANGOUËT



Le secrétaire de séance,

Hervé TISON

